



## Non respect de délai expert judiciaire

-----  
Par Nargesse 02032016

L'expert judiciaire, un acousticien, devait rendre son rapport le mois de décembre 2020. Or, aucune nouvelle de sa part jusqu'à aujourd'hui, le 22 juin 2021, aucun rapport..ni pre- rapport..est ce que ce retard est normal ? Est ce que ce retard est un cas courant par les experts judiciaires ? Un partage d'expériences svp ? Merci par avance .

-----  
Par osram

Bonjour,

Je vous ai répondu sur un autre forum..il est courant que l'expert judiciaire se fasse remonter les bretelles par le tribunal pour non respect des délais.

-----  
Par Nargesse 02032016

Mon avocat a envoyé , le mois de mars 2021 un courrier de relance au tribunal pour mettre la pression sur l'expert. Le greffe expertises civiles a envoyé un rappel à l'expert pour déposer son rapport.

il y a 15 jours , j'ai demandé à mon avocat de relancer le greffe à nouveau pour savoir s'il a reçu une réponse de la part de cet expert.le greffe expertises civiles nous a informé par écrit qu'il n'a rien reçu de la part de cet expert jusqu'à aujourd'hui ..!

Que faire ? Le relancer auprès du greffe à nouveau pour demander des explications de ce retard ? Ou y a t'il un autre moyen pour que cet expert nous donne enfin un signe de vie ? Merci par avance.

-----  
Par osram

C'est votre avocat qui doit intervenir auprès du tribunal.